

Nantes, le lundi 8 avril 2024

Débat public sur l'éolien en mer : La Région pose ses conditions et exige une vraie ambition industrielle

Il y a quelques semaines, le gouvernement a choisi de dévoiler sans concertation la carte des « zones favorables » à l'implantation des futurs parcs éoliens en mer. Le résultat s'est révélé sans appel : la cartographie a fait l'unanimité contre elle !

Au cœur des critiques, notamment : l'agrandissement du parc des îles de Noirmoutier et Yeu – dont le chantier ne fait pourtant que commencer – et le ciblage d'une immense zone d'installation à seulement 10 km au large de Saint-Gilles Croix de Vie et des Sables d'Olonne, et au cœur d'une zone de pêche vitale.

Une provocation inacceptable, tant sur le fond que sur la forme !

Mais, s'agissant d'un enjeu qui engage la souveraineté énergétique du pays, il faut pourtant essayer d'avancer sur de nouvelles bases : des bases fermes sur ce qui ne pourra, en aucune façon, être accepté par les territoires et ambitieux pour notre industrie et nos emplois de demain.

La région a choisi de contribuer au débat public (cf. en pièce jointe la contribution officielle de la région), en réaffirmant des principes clairs et seuls susceptibles d'apaiser les tensions.

Parmi lesquels :

- L'éloignement suffisant des nouveaux parcs afin de ne pas altérer les paysages marins visibles depuis nos côtes.
- Le recours prioritaire à la technologie flottante pour laquelle la région dispose d'atouts académiques et industriels probants (avec, notamment, le site d'essai en mer SEM-REV).
- L'émergence d'une filière industrielle régionale des énergies marines renouvelables, qui bénéficie en priorité, en termes économiques, d'emplois et de formations, aux territoires littoraux. Où est l'ambition du gouvernement et de l'Europe en la matière, on la cherche encore ? Et pourquoi ne pas nous inspirer du sens de la concertation, de l'audace et de l'innovation à l'œuvre dans les pays du Nord ? Nous ne pouvons pas nous résigner à ce que les futurs parcs fassent la fortune de sociétés chinoises, dont la voracité fragilise déjà nos entreprises locales.
- La préservation de notre modèle de pêche artisanal et durable.

Cette contribution, qui a été partagée et concertée, recueille un large assentiment.

Elle fixe des lignes rouges très claires et pose les bases d'une grande ambition économique pour notre région et nos territoires littoraux.

C'est au gouvernement qu'il revient maintenant de se positionner : veut-il bâtir l'avenir énergétique et industriel de la France avec nous ou contre nous ?

CHRISTELLE MORANÇAIS

Présidente de la Région des Pays de la Loire